

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

Appel aux secrétaires de P.-V., actuaires, etc.
Veillez, dans la mesure du possible, condenser vos procès-verbaux d'assemblée pour leur publication.
D'avance merci.

Le rédacteur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

le 15 mars 1985, à 20 h., au Buffet de la Gare de Sonceboz.

A 20 h. 15, M. le président P. Girod déclare l'assemblée ouverte et remercie les délégués présents, soit cinq délégués d'Erguel et Prévôté et quatre délégués de Pied-du-Chasseral.

Le PV de l'assemblée générale du 30 mars 1984, lu par le secrétaire, est accepté.

Les comptes ont été vérifiés par deux délégués de Pied-du-Chasseral. Ils sont trouvés en ordre et décharge est donnée au caissier.

Les cotisations pour 1985 restent inchangées.

Le comité est reconduit pour deux ans dans sa forme actuelle, soit: président: P. Girod; secrétaire: A. Badan; caissier: M. Ankli; vérificateurs des comptes: deux délégués de Pied-du-Chasseral.

Le rucher expérimental de Plagne se porte bien. M. Schneeberger de St-Imier a donné différents cours à ce rucher en 1985. Dans les divers, M. Cousin fait

quelques remarques concernant le nouvel inspecteur, M. A. Douard. Il est exact que M. Conrad, atteint par la limite d'âge, quitte ses fonctions d'inspecteur. Pour une autre suggestion, M. Cousin doit développer ses idées à l'assemblée de la SAR, le 16 mars 1985 à Lausanne.

Le Buffet de la Gare de Sonceboz fermant à 21 h. 30, le président clôt l'assemblée, souhaitant à chacun une bonne année apicole.

Le secrétaire:
A. Badan

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale du 29 mars 1985, à 20 h., au Buffet de la Gare de La Chau-de-Fonds

Le président, M. Pierre Paratte, ouvre l'assemblée. Trente-quatre membres sont présents et huit excusés. Une minute de silence est observée pour honorer la mémoire de M. John-Albert Fahrny, qui nous a quittés.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 novembre 1984. Il est lu et approuvé avec remerciements.

Nomination des scrutateurs. MM. Blanc et Dubois sont nommés.

Rapport du moniteur éleveur. M. Philippe Matthey nous donne lecture du rapport établi par M. François Mojon, moniteur éleveur, qui est approuvé avec remerciements à l'auteur.

Rapport de l'inspecteur des ruchers. Par son rapport, M. Blanc nous donne un aperçu de l'état de santé des colonies de notre région. Il signale que son secteur comporte 1080 ruches, dont 318 dans la zone où la loque a fait son apparition à la

fin de l'été dernier. Il lance un appel pour que les apiculteurs visitent consciencieusement leurs ruches afin de déceler d'éventuelles maladies. En ce qui concerne la varroase, il nous décrit différentes méthodes de détection, soit par la transformation des ruches, ce qui a provoqué une discussion animée. Il en est de même pour le moyen de traitement.

M. Marcel Huguenin propose que des personnes compétentes s'approchent du vétérinaire cantonal afin qu'il fasse les démarches nécessaires auprès de l'instance compétente pour faire inscrire cette parasitose comme épizootie.

M. William Brandt demande d'interdire le trafic d'abeilles pour éviter de propager la varroase (importation de reines par exemple).

A la question de M. Raymond Gindrat quant à la recherche de médicaments qui ont fait leurs preuves à l'étranger, plusieurs méthodes sont données par nos membres. L'inspecteur signale que seul le Folbex VA est autorisé en Suisse.

En ce qui concerne l'élevage, cette année encore les stations de Vermeilley et de l'Hongrin sont autorisées.

Rapport des délégués à la SAR. M. Bøgli en donne connaissance. L'assemblée le remercie et remarque avec satisfaction la protestation émise à l'égard du Service vétérinaire fédéral qui a autorisé l'importation de reines d'Israël.

Rapport des délégués à la Fédération cantonale. Il est lu par son auteur, M. Sylvain Robert, et par lequel l'assemblée a constaté que le 75^e anniversaire de la Fédération cantonale et la varroase n'étaient pas l'essentiel des préoccupations de ladite fédération. Ce rapport a été acclamé par l'assemblée.

M. Paratte propose qu'un membre participe simultanément à la Fédération cantonale et à la SAR.

Activités 1985

Cours d'élevage. M. François Mojon est d'accord de consacrer une journée chez un apiculteur.

Visites de ruchers. M. Bichet donne

les dates et lieux, soit: 11 mai chez M. Paratte au Crêt-du-Loche, 22 juin chez M. Gindrat, aux Avants, 31 août chez M. Bichet, aux Breuleux. Ces visites ont lieu dès 14 h.

75^e anniversaire de la Fédération cantonale. Notre président souhaite une forte participation des membres. La décoration des tables sera assurée par un groupe d'épouses d'apiculteurs, dont M^{me} Vermot qui demande que les personnes à même de lui fournir des fleurs s'annoncent.

Remise de l'insigne pour 25 et 40 ans d'activité. Pour 25 ans: MM. Marcel Froidevaux, Emile Häsler et Jean-Pierre Calame. Pour 40 ans: M. Aimé Grandjean. Notre président présente des vœux et des félicitations aux jubilaires et leur remet les médailles.

Divers. M. Paratte propose à l'assemblée de remettre le diplôme de membre honoraire dès 45 ans d'activité. Actuellement, il est remis dès 50 ans. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Pesées et observations. M. René Clémence est remercié d'avoir accepté d'établir les rapports pour le Journal apicole.

Boîtes à miel et étiquettes sont à disposition chez notre président. Les apiculteurs sont invités à passer commande.

Bibliothèque. M. Vermot l'a transmise à M. Burri.

La torrée. Cette année, elle est organisée par M. Burri. La date n'est pas encore fixée.

La séance est levée bien tard.

Le secrétaire: E. Amstutz

À VENDRE

4 ruches past. neuves, peuplées avec doubles hausses, reines carnoliennes, prêtes pour la récolte ainsi que 3 colonies avec hausses.

Tél. (025) 26 35 49.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 8 mars 1985, au Café de la Gare à
Eclépens.**

En suivant l'ordre du jour :

1. Avec un quart d'heure vaudois de retard, il est 20 h. 15 quand M. Bonzon, président, ouvre l'assemblée, qui réunit 38 personnes. Il excuse l'absence de MM. Bertholet, Corthésy, Crisinel Frères, Dépraz, Pointet, A. Tapis et G. Zaugg.

2. Lecture du long PV de l'assemblée 1984, qui est accepté par l'assemblée.

3. Nous enregistrons les démissions de M^{me} Ginette Lüthi et de M. Serge Fustier, de M. Robert de Vries qui, lui, devient membre ami, et les admissions de M. Daniel Rochat et de M. et M^{me} Delevaux, comme membres amis.

Puis nous observons une minute de silence pour honorer la mémoire de M^{me} Marie Savoye et de M. Franck Lüthi.

Deux vétérans sont récompensés et applaudis : M. Gottfried Zaugg, pour 40 ans de sociétariat, et M. Edouard Cosandier pour 50 ans de fidélité et d'activité intense au sein de la section.

4. Rapports : nous entendons premièrement celui du président qui relate les faits les plus marquants de 1984 ; les stamms à Cossonay, chaque premier mardi du mois, qui ont réuni en moyenne une dizaine de personnes, ce qui est un bon début. Quant à la récolte, bien que meilleure que celle de 1983, elle n'a pas comblé les espérances. Par contre la caisse à essaims a été très sollicitée ! La miellée favorisa certaines régions, mais fut inexistante ailleurs. La course fut une réussite. Par un temps magnifique, avec la complicité de la famille Despraz, nous avons visité ses ruchers du Jura français. Quel pas entre l'apiculture-hobby que nous pratiquons et l'exploitation du professionnel qu'est devenu notre ami Jean-Pierre ! Le repas de midi, dans une jolie auberge de la région

d'Arbois, ne sera pas oublié de sitôt, de même que la sortie des cars au retour à L'Isle, sous une pluie diluvienne...

Quant à la soirée d'automne, son succès grandissant, il faudra bientôt trouver une cabane plus vaste pour accueillir tout le monde.

Il y a pourtant une ombre au tableau qui a pour nom « varroa jacobsoni » et qui plane sur les ruchers vaudois, ne connaissant, hélas, pas les frontières. En Suisse, ce parasite a été décelé dans les cantons de Schaffhouse, Bâle, Argovie, Thurgovie et Soleure. La Savoie aussi est touchée, alors que nous attendions les premiers signes du nord-est.

La pollution, dont souffre Dame Nature, préoccupe aussi le président. Chacun pourrait modifier un peu son mode de vie pour contribuer à limiter cette pollution.

Le président remercie encore les vétérans présents, les membres actifs, le conseiller apicole, les inspecteurs et ses collègues du comité, ainsi que leurs femmes, qui tous ont œuvré pour la vitalité de la société.

Le caissier Jean-Daniel Piguet fait ressortir une légère diminution de fortune — la première depuis six ans — due surtout à la course pour laquelle deux cars ont été nécessaires, alors qu'un seul était prévu. Il est heureux de relever que c'est aussi la première fois depuis 1979 qu'il n'a pas eu à envoyer de remboursements pour le paiement des cotisations. Pourvu que cela dure ! Il rappelle que les changements d'adresse doivent être communiqués au caissier central (pour le journal) mais aussi à lui-même.

M. Péclard, rapporteur de la commission de gestion, félicite M. Piguet pour l'excellente tenue de ses comptes et propose à l'assemblée de lui en donner décharge, ce que l'assemblée accepte par acclamations.

Rapports des inspecteurs : M. Aubert dit que dans son secteur l'état sanitaire est bon en général, à part deux cas d'acariose et un de loque américaine qu'il a traités durant l'année...

M. Lüthi a contrôlé 170 ruches. Tout est en ordre.

MM. Piguet et Bommottet n'ont trouvé aucun cas suspect sur les 436 ruches visitées, mais quelques ruches sont mal entretenues.

Le conseiller apicole, M. de Vries, a été surpris en bien de la fréquentation des stamms qu'il animait. Il regrette de ne plus pouvoir s'en charger depuis son déménagement à Bex, car il en a retiré beaucoup de plaisir et d'enrichissements pour lui-même.

Le responsable du contrôle du miel, M. Mottaz, a contrôlé 12 tonnes, pour le prix de revient de 10 ct. le kg. Tous les échantillons ont été acceptés.

Rapports des groupes d'élevage: M. Lüthi a monté 149 ruchettes à l'Hongrin qui ont produit l'excellent résultat de 100 reines.

Sur une centaine de ruchettes acheminées à l'Hongrin, Tovassières et Bonatchiesse, 75 reines ont été fécondées dans le groupe de MM. Bonzon, Mühlemann et Piguet.

M. de Vries, délégué à la FV avec M. Mottaz, rapporte les principaux sujets débattus à l'assemblée générale: statu quo pour les cotisations, demande de sanction pour les apiculteurs qui transportent leurs ruches sans autorisation. Notre section, ainsi que celle de Bex ont fait la remarque que le journal SAR devenait de plus en plus mince et minable. La raison en est le manque de crédit. Cette remarque sera rapportée à l'assemblée générale de la SAR.

Il a été longuement question de la varroase qui nous menace. M. de Vries nous dit l'importance de savoir détecter soi-même la présence du parasite dans ses ruches. Il présente un cadre de détection qu'il a confectionné. Il se glisse sous les cadres du corps, en octobre ou novembre. Le dessous est en tôle (genre tôle d'imprimerie), le dessus en treillis (mailles de 3-4 mm), entre deux un papier (de boucherie par exemple) avec autour une couche de graisse pour empêcher les acares de quitter la feuille. Ce cadre doit avoir un peu moins d'un cm d'épaisseur pour passer sous les cadres de la ruche. Il est retiré au printemps pour l'observation.

M. Aubert complète cet exposé en précisant qu'il est interdit en Suisse d'utiliser l'«amitrase» contre le varroa, car c'est un produit cancérigène. En Allemagne, des essais positifs ont été faits avec de l'acide formique, mais pour l'instant c'est le Folbex testé par Ciba-Geigy qui s'est avéré le moyen le plus sûr.

Tous ces rapports sont mis en discussion et acceptés par l'assemblée.

5. Elections: d'un membre du comité, à la suite de la démission de M. de Vries, qui propose M. Armand Sahli, de façon, dit-il, que plusieurs classes d'âge soient représentées au comité. M. Sahli accepte pour autant qu'il n'y ait pas d'autre proposition. Il est applaudi.

Pour l'élection d'un conseiller apicole, place également assumée par M. de Vries, il n'en va pas de même! Tous les proposés — MM. Creteigny, Péclard, M^{me} Etienne, M. Mottaz — refusent, qui par manque de temps, qui parce qu'il pense ne pas avoir les qualités requises. M. de Vries insiste sur le fait qu'il faut suivre un cours à Grangeneuve et donner au minimum 40 heures de leçons durant la saison, mais que c'est l'occasion d'enrichir ses propres connaissances et de lier des contacts des plus intéressants. Après bien des discussions, seul M. Mühlemann accepterait le poste, mais il désire avoir un an de réflexion.

Pour le contrôle du miel, M. Mottaz reste à la présidence, pour autant que nous le laissions tranquille avec le poste de conseiller! MM. Decurnex et Lüthi se retiennent. M. Nicole propose M. Péclard qui accepte, mais si on l'oublie aussi comme futur conseiller... M. Péclard à son tour propose M. Nicole, qui accepte puisqu'il aura un chauffeur en la personne de M. Péclard!

Les délégués à la FV seront MM. Bonzon et Kopf, à la SAR, MM. Bonzon et Sahli.

La commission de gestion sera formée de MM. Hoffmann et Decurnex. M^{me} Etienne en sera la suppléante.

M. Bonzon fait une pause dans l'ordre du jour pour remercier M. de Vries de son dévouement au sein du comité et de la société. Il lui remet un plateau en étain,

gravé, en signe de reconnaissance. De même à M. Lüthi, rétrospectivement, puisqu'il avait quitté le comité en 1982.

6. Cotisations et finance d'entrée: plusieurs propositions sont avancées, mais c'est celle de M. Aubert qui est retenue: s'il y a une augmentation au niveau de la SAR, celle-ci sera tout naturellement reportée sur nos cotisations. Quant à la finance d'entrée, elle reste à 10 francs.

7. Activités 1985: les stamms seront reportés au deuxième mardi du mois; ainsi un rappel paraîtra dans le journal SAR. Ils n'auront pas lieu durant les mois de janvier, juillet, août, novembre et décembre. Tous les membres qui le désirent peuvent animer un stamm en développant un sujet. M. Mottaz se propose pour le prochain, il est applaudi.

Aucun cours pour débutants ou avancés n'est prévu cette année, faute de conseiller. Toutefois, si plusieurs personnes le demandent, nous pourrions faire appel à un conseiller des sections voisines. Les membres du comité sont à disposition pour répondre à toutes questions sur la conduite du rucher.

Un cours d'élevage de reines aura lieu, sur deux semaines, lors du stamm de mai pour la théorie et le 15 juin pour la pratique. Les intéressés sont priés de s'inscrire auprès de M. Bonzon (tél. 51 76 13).

Il est aussi prévu au cours de l'été une visite de rucher. Chacun apportera son pique-nique. Le comité mettra à disposition un gril et préparera le bouillon, les thés et cafés. La date sera communiquée dans le journal SAR. La soirée d'automne aura lieu comme à l'accoutumée.

8. Divers: nous reparlons du varroa. M. Aubert, revenant d'une réunion de l'inspectorat, nous énumère tous les moyens actuels pour lutter contre ce parasite et les efforts de Ciba-Geigy pour trouver un remède efficace. Il propose, en convoquant les apiculteurs par petits groupes, d'organiser des séances d'information. Les autres inspecteurs approuvent et feront de même. Il va de soi que dès que l'on a des doutes sur l'état sanitaire de ses colonies, il faut appeler l'inspecteur.

Le président recommande de ne pas

agrandir exagérément les ruchers, de limiter au strict minimum la transhumance et les montées en stations de fécondation et d'accroître la surveillance des colonies avec les tests préconisés.

M. Piguet relève que, cette année, il ne sera pas possible aux apiculteurs qui en avaient l'habitude de transporter leurs ruches en Valais, le canton interdisant toute transhumance, à cause de la varroase, à moins de produire un certificat de bonne santé de la colonie, soit le test de dépistage du varroa effectué.

M. Bonzon nous signale les sacs en plastique créés par la SAR. Nous pourrions faire une commande groupée pour ceux que cela intéresse. Il attend aussi des photos de ruchers pour le Livre d'or...

M. Nicole soulève le problème de la disparition quasi totale des talus fleuris d'espèces mellifères, telles l'esparcette, la sauge, etc., de même les forêts, dans lesquelles on ne plante plus que des épicéas, qui appauvrissent la composition des sols, alors que le sapin blanc serait un choix beaucoup plus judicieux pour tout notre environnement. Les talus sont fauchés ou brûlés avant la floraison, pour préserver la visibilité du trafic le long des routes, nous fait remarquer M. Pittet. M^{me} Etienne pense que l'on peut planter des espèces plus mellifères que d'autres: érables, acacias, etc. M. Moret dit que chacun peut et doit, dans son proche environnement, planter ou semer ces espèces mellifères devenues si rares.

En fait, M. Nicole désire que l'on nomme une commission pour étudier la question à fond. Ainsi l'on pourrait soumettre une idée et une étude à la FV, qui serait notre porte-parole auprès des autorités cantonales concernées.

9. La tombola habituelle est vite prise d'assaut. Chacun ou presque peut alors se dégourdir les jambes en allant choisir son lot!

Il est minuit quand M. Bonzon clôt l'assemblée, en formulant ses vœux pour que cette année le temps soit propice à une excellente récolte.

La secrétaire: *Jacqueline Moret*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

**Assemblée du 19 mars 1985, à 20 h., au
Café Bâlois.**

Il est 20 h. 15 quand notre président, Georges Darbre, ouvre la séance en saluant la présence d'un nouveau membre en la personne de M. John Frutschi. La liste des présences circule et ce sont vingt-quatre membres qui apposent leur signature, tandis que sept se sont excusés.

Au point 2 de l'ordre du jour, le procès-verbal est lu et approuvé par l'assemblée sans modification, avec remerciements à son auteur.

Georges Darbre évoque le souvenir de notre ami Werner Ummel et invite l'assemblée à observer une minute de silence en son honneur.

Passant au point 3, il nous donne connaissance de deux correspondances avec la Fédération romande et une avec l'inspectorat des ruchers. Quelques membres s'inquiètent du flottement constaté du côté des inspections; G. Darbre nous fait remarquer la démission de M. Gobbo et du décès de M. Th. Baillod. Maintenant que de nouveaux responsables sont en place, tout devrait rentrer dans l'ordre.

Rapports des délégués FCNA et SAR: le 7 mars, trois membres sont descendus à Neuchâtel et ont assisté aux pénibles débats pour la nomination d'un nouveau président. Le 16, c'est courageusement que président et vice-président se sont rendus à Lausanne malgré la tempête de neige. Là encore de sombres nuages annoncent de nouvelles augmentations de cotisations et assurances.

Au point 5, notre section a aussi quelques problèmes financiers et le budget a été passé au peigne fin afin de réaliser quelques économies, voire de trouver de nouveaux apports financiers. Différentes propositions seront étudiées et débattues à la prochaine assemblée.

Aux divers, G. Darbre nous annonce que les préparatifs pour le 75^e anniversaire

vont bon train. La plaquette est déjà sous presse, grâce à la collaboration des sections sœurs, ce dont nous les remercions vivement. Les principaux contacts ont été pris pour que la journée du 2 juin soit une parfaite réussite. Il nous rappelle toutefois qu'il faudra encore beaucoup de monde pour donner un coup de main et ne pas oublier d'apporter des lots pour alimenter la tombola.

Chaque membre peut inviter ses amis et connaissances à participer à cette belle journée. Qu'on se le dise! Personne ne le regrettera.

Quelques membres demandent si la course annuelle est projetée. Non, mais le comité étudiera le cas après le 2 juin. La torrée se fera traditionnellement au Valanvron.

Comme en 1986 nous commémorerons le 25^e anniversaire de notre section, il est proposé de nous rendre au Musée apicole de Tilf.

Il est déjà 21 h. 45 quand notre président lève la séance en remerciant chacun de sa présence et nous propose encore la présentation d'une série très intéressante de diapos du voyage à Buckfast, commentée par M^{me} Jenzer qui a eu la joie de participer à ce merveilleux voyage. Ensuite G. Darbre nous présente à son tour une série intitulée «Que cherchent ces insectes?». C'est sur ces merveilleuses images que chacun se sépare, dans l'espoir d'une saison pleine de succès.

Le rapporteur: C.S.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE «L'ABEILLE FRIBOURGEOISE»

C'est à Neyruz, à l'Hôtel de l'Aigle-Noir, que quelque quarante-neuf personnes se sont retrouvées en assemblée générale ordinaire, le dimanche 31 mars 1985 à 14 h.

M. Brunisholz, président, souhaite la bienvenue aux participants, particulièrement à M. Dupasquier, commissaire apicole au Département de l'agriculture, à M.

Fragnière, président cantonal, à M. Schorderet, inspecteur des ruchers.

M. Jean Chammartin est excusé pour cette réunion.

MM. Henri Rolle et Ernest Donzallaz sont désignés comme scrutateurs.

Aucune réclamation n'est formulée au sujet de la convocation à l'assemblée.

Procès-verbal de l'assemblée du 11 mars 1984

Ce procès-verbal ayant paru dans le bulletin de mai 1984, où chacun a pu en prendre connaissance, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture. L'assemblée l'adopte à l'unanimité. Le secrétaire est remercié pour sa parfaite rédaction.

Comptes 1983-1984

Le caissier donne connaissance du compte pertes et profits ainsi que du bilan de l'exercice 1983-1984 qui boucle avec un bénéfice de 432 francs. Des détails sur les recettes et les dépenses sont encore donnés à l'assemblée. M. Jemmely, qui est vérificateur avec M. Donzallaz, lit le rapport qui est très élogieux pour le caissier, après quoi la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, l'assemblée accepte les comptes à l'unanimité. Des remerciements et des félicitations sont adressés au caissier pour son bon travail.

Fixation de la cotisation

Malgré la hausse des cotisations de la SAR de 4 francs et de la Fédération cantonale d'un franc, le comité propose de rester au statu quo, donc à 30 francs. L'assemblée donne son accord à cette proposition.

Rapport du président

Le président nous fait remarquer que les années sont très différentes. 1984 peut être appelé l'année des essais. Les abondantes miellées de juillet ont satisfait grand nombre d'apiculteurs. Par contre dans certaines régions, l'extraction s'est avérée très difficile à cause de la cristallisation dans les rayons. Il fait ensuite une rétrospective sur la vie de la section. Quatre membres nous ont quittés pour cessation d'activité, heureusement remplacés par de jeunes apiculteurs, M. Eric Oberson

et les frères Olivier et Jean-Jacques Philippa. L'activité débuta par une conférence sur les produits de la ruche par M. Gasser. Six visites de ruchers dirigées par nos trois conseillers apicoles ont réuni chaque fois entre quinze et vingt-cinq participants. Le cours d'élevage de reines dirigé par M. Gaudard, moniteur, secondé par M. Piller, candidat moniteur, a réuni dix apiculteurs. La station de fécondation de Chésopelloz n'a pas connu une affluence de ruchettes, par contre la visite de la station a été très réussie par un temps beau et chaud, ce qui a permis aux participants de partager un joyeux pique-nique sur place. La course annuelle dans le Jura a été une parfaite réussite par un temps splendide.

Le président remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ces différentes activités, le comité, les conseillers apicoles, les moniteurs, sans oublier les apiculteurs qui nous ont reçus dans leur rucher.

Il annonce à l'assemblée que notre membre, M. Serge Monney, a été élu au comité de la SAR en remplacement de M. Fragnière.

Il demande à chacun de faire un effort pour le recrutement de nouveaux membres. M. Allaman remercie M. Brunisholz pour son rapport vivement applaudi.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

M. Léonard Schorderet, inspecteur, énumère les communes visitées en 1984. Un cas d'acariose a été découvert à Treyvaux; en général, l'état sanitaire de nos ruchers est satisfaisant. M. Schorderet remercie M. Gasser, inspecteur suppléant, pour sa précieuse collaboration. Il insiste sur l'annonce de toutes les ruches à l'inspecteur du bétail dans les communes, ce qui est très important pour l'assurance. Le président remercie M. Schorderet pour son rapport.

Proclamation des vétérans

Trois membres méritants sont proclamés vétérans pour 25 ans d'activité, MM. Albert Rossier, Victor Rolle et Guy Mettraux. Les distinctions leur sont remises avec les applaudissements de l'assemblée.

Nomination du comité et des censeurs pour quatre ans

MM. François Mettraux et Louis Andrey sont démissionnaires. Pour les remplacer, le comité propose MM. Charles Jacquat, à Farvagny-le-Grand, et Jean Mettraux, à Matran. L'assemblée accepte cette proposition et nomme le comité par acclamations. M. Brunisholz est confirmé dans sa fonction de président par acclamations aussi. MM. Martin Clerc et Jacques Cudré sont nommés censeurs. MM. Robert Giroud et Raphaël Yerly sont nommés suppléants.

Proclamation de membres d'honneur

Sur proposition du comité, MM. François Mettraux et Louis Andrey, qui ont passé plus de vingt ans au comité, sont proclamés membres d'honneur par l'assemblée. Les diplômes leur seront remis par la suite.

Activité 1985

L'activité 1985 comprendra six visites de ruchers, la visite de la station, le cours d'élevage et la course.

Divers

M. Brunisholz donne quelques renseignements sur le différend qui existait entre le président de la Fédération cantonale et notre section. Il demande à M. Gaudard d'expliquer ce qui s'est passé à l'assemblée de la fédération. M. Gaudard déclare que M. Fragnière a reconnu les erreurs commises et qu'il s'en est excusé devant l'assemblée cantonale. Dès lors cette affaire est close.

M. Dupasquier, commissaire apicole, nous apporte le salut du Département. Il nous présente le matériel pour le dépistage de la varroase. Il demande d'être très prudent dans l'emploi de médicaments pour les ruches. Le président remercie M. Dupasquier. M. Rey demande des explications sur le miel cristallisé dans les cadres. M. Allaman donne les renseignements désirés. M. Gaudard distribue aux apiculteurs présents les sacs en plastique SAR pour le transport du miel. Le président clôt la partie officielle à 15 h. 30, pour permettre à M. Gasser, conseiller apicole et inspecteur suppléant, de faire sa conférence.

M. Gasser nous parle de la varroase. Il nous présente un film sur cette maladie dont le commentaire est seulement en langue allemande. Il a pris la peine auparavant de traduire sur bande tout le commentaire du film en français, qui a intéressé au plus haut point les auditeurs. M. Gasser mérite des remerciements et des félicitations pour sa brillante conférence et sa parfaite traduction.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

Compte rendu de l'assemblée de printemps du 12 avril 1985, à 20 h., au Restaurant des Grottes à Réclère.

C'est devant une salle comble que le président, M. Jean-Pierre Freléchoux, de Boncourt, a ouvert les débats en souhaitant la bienvenue à chacun et plus particulièrement à M. Paul Stoquet, de Fontenais, membre d'honneur.

Dans son rapport d'activité, le président résuma la nouvelle saison apicole, rendit hommage aux membres décédés en 1984 et invita l'assemblée à observer un instant de silence en souvenir des défunts.

Après la désignation de deux scrutateurs, MM. Léchenne et Noirjean, le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Ce texte fut accepté sans opposition.

Pour compléter son rapport, M. Freléchoux présenta un intéressant exposé sur le travail exécuté par les trois membres du comité de la section qui ont fait le déplacement de Lausanne à l'assemblée des délégués de la SAR.

Les comptes de la société ont été commentés pour la dernière fois par M. Victor Biétry. Ils furent acceptés à l'unanimité sur préavis favorable du représentant de la commission de vérification des comptes, M. Jean-Marie Badet.

Le comité proposa à l'assemblée le maintien de la cotisation de 28 francs par membre, ce qui fut accepté.

MM. Y. Vuillaume, inspecteur cantonal, et F. Guenin, inspecteur régional, commentèrent l'état sanitaire du rucher ajoulot. Malgré un hiver particulièrement froid, nos abeilles se sont réveillées semble-t-il en bonne santé. Les inspecteurs n'ont pas été appelés plus souvent que les années passées. L'acariose semble se maintenir dans des limites tout à fait acceptables. En ce qui concerne la loque, les cas ont été extrêmement rares en 1984, soit quatre ou cinq ruches pour le canton du Jura. C'est réjouissant. Nos inspecteurs invitent les apiculteurs à la vigilance: observez le couvain et avertissez, en cas de doute, M. F. Guenin, inspecteur régional. Quant à la varroase, rien de nouveau concernant cette petite bestiole d'environ 1 mm qui s'attaque surtout au couvain de nos abeilles.

M. Y. Vuillaume nous recommanda de lire attentivement, à la page 133 du bulletin SAR du mois d'avril, les prescriptions pour la lutte contre les acarioses qui ont été rédigées par l'office vétérinaire fédéral et la section apicole.

M. F. Guenin nous rappela que les localités de Boncourt et Courgenay sont toujours à ban. De prochaines visites s'effectueront dans ces localités afin de lever le séquestre.

Deux cas d'acariose ont été décelés ce printemps, dont un à Bressaucourt et un à Dampheux. Le traitement au Folbex a été déjà commencé et le séquestre sera levé après six traitements.

Au niveau des élections, notons le remplacement du caissier, M. Victor Biétry, arrivé au terme de son mandat prévu par les statuts, qui est remplacé par M^{me} Thérèse Perrey, de Bonfol. M. Y. Vuillaume, vice-président, est remplacé par M. Norbert Vuillaume.

Le président remercia MM. Biétry et Vuillaume pour les services rendus et leur grand dévouement à la cause apicole. Une petite attention leur a été offerte à cette occasion au nom de la société. M. Frelé-choux félicita les nouveaux élus au sein du comité.

Une annonce a été faite au cours de l'assemblée pour l'achat de boîtes à miel.

Des commandes ultérieures peuvent encore être faites par téléphone au secrétaire au plus vite!

Les compétences ont été laissées au comité pour organiser la sortie annuelle.

Notre président a reçu six inscriptions de membres de notre section pour participer au concours des ruchers de la SAR 1985. Un grand merci à ces personnes pour leur courage d'affronter le jury de ce grand concours.

Il est de coutume, lors de notre assemblée de printemps, de procéder à la remise des distinctions à nos fidèles membres apiculteurs, soit pour 40 années de sociétariat à MM. **Jules Schorderet**, Boncourt, **Jules Chavanne**, Cœuve, **Otto Amstutz**, Courchavon, **Georges Theubet**, Courtedoux, **Maurice Keogler**, Cornol, **Paul Stoquet**, Fontenais, **Jacob Sprunger**, Miécourt, **Jean Huber**, Miécourt, **Bernard Zosso**, Miécourt, **Alfred Gerber**, Porrentruy.

Pour 25 années de sociétariat: MM. **Georges Zuber**, Alle, **Robert Plumez**, Boncourt, **Etienne Goffinet**, Buix, **Germain Vallat**, Bure, **Pierre Morand**, Charmoille, **Marcelin Ribeaud**, Courgenay, **Emile Frossard**, Courtemautruy, **Franz Nobs-Güdel**, Fahy, **Paul Braun**, Montignez, **Henri Doyon**, Vendlincourt, **Guy Beley**, Vendlincourt, **Gaston Gerber**, Cornol.

C'est sur cette intéressante soirée apicole que le président Freléchoux a clos cette belle assemblée et invité chaque participant à se restaurer devant une belle assiette garnie pour terminer la soirée.

Le secrétaire:

Jean-Pierre Veluz

SOCIÉTÉ D'APICULTURE LES ALPES

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 17 mars 1985.

Il est 14 h. 15 quand le président, M. E. Glappey, ouvre l'assemblée qui se déroule au Café de la Croix-Blanche à Aigle, saluant les membres présents, les membres

vétérans — dont M. H. Barbey, 95 ans — les représentants des sociétés voisines ainsi que M. A. Paroz, notre président d'honneur.

Il excuse M. D. Ramel, de Château-d'Æx, qui est hospitalisé, et M. M. Oguey, du Sépey, pour maladie.

Le procès-verbal de l'assemblée d'automne du 18 novembre 1984 est lu par le secrétaire, M. G. Perreten, et adopté par acclamations.

Le président remercie le tenancier du Café de la Croix-Blanche et saisit l'occasion pour retenir la salle pour notre assemblée d'automne. Il salue et remercie également le représentant de la presse locale.

Sept nouveaux membres sont admis dans la section, soit MM. Raphaël, de Corsier, Jean-Marc Droz, de Corseaux, Daniel Kohlbrenner, des Monts-de-Corsier, Ulrich Kunzli, de Villeneuve, Roger Favre, de Vers-l'Eglise, Edouard Kupferschmied, de Noville, et Alexandre Lugin, de St-Triphon.

Dix membres ont démissionné pour raisons de santé, d'âge ou de non-paiement de leur cotisation et un décès, M. Alexandre Ferrari, de Corsier.

Les rapports sur les délibérations des assemblées FVA et SAR ont été admis tels que présentés par leurs auteurs, avec les remerciements d'usage de l'assemblée, laquelle a aussi été informée que, en 1986, le concours des ruchers se déroulera dans la 10^e circonscription, soit les sections du Pays-d'Enhaut, du Chamossaire et des Alpes.

Vétéran 40 ans: M. Charles Berruex, des Diablerets.

Vétéran 25 ans: M. Emile Borloz, d'Aigle.

L'élection du cinquième membre au comité est renvoyée à l'assemblée d'automne.

La course d'été aura lieu le dimanche 7 juillet 1985, à Aoste, avec visite de l'école d'agriculture.

M. Marcel Kovar accepte de prendre la responsabilité du contrôle des pesées et station d'observation en remplacement de Georges Perreten.

Ensuite vient le moment le plus attrac-

tif: la tombola, comportant deux ruches DB, plusieurs caisses à cadres, à essaims et de nombreuses bouteilles de vin. Tous les billets sont rapidement vendus et le président remercie les vendeuses et les acheteurs, de même que toutes les personnes qui ont doté la tombola de lots magnifiques.

Le tirage terminé, le président remercie encore et souhaite à chacun un bon retour dans son foyer.

G.P.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE ST-MAURICE

Assemblée générale du 12 avril 1985, Dorénaz, Café de la Rose-Rouge.

L'assemblée est ouverte à 20 h. 20 par le nouveau président, J.-J. Cettou. Trente-six membres sont présents (une belle affluence!), parmi lesquels MM. Veuthey, président de la commune, R. Praz, inspecteur cantonal, M. Coquoz, inspecteur du district, C. Ritner, conseiller apicole. Après les souhaits de bienvenue, la parole est au secrétaire Freddy Roserens pour la lecture du protocole de la dernière assemblée et des comptes. Il est à relever que la société «tourne» avec peu de moyens. Notre secrétaire demande aux apiculteurs de payer leur cotisation dans les délais. Cela facilitera la tâche de tous. L'état des comptes est satisfaisant, l'exercice 1984 laissant un bénéfice de 30 francs! C'est peu mais suffisant.

L'assemblée se poursuit par le rapport du président, qui remercie M. Benoît Bochatay pour ses dix ans de présidence et lui remet un magnifique livre sur la flore des Alpes. César Coquoz, secrétaire durant plus de vingt ans, est nommé membre d'honneur de la section. Ces deux anciens membres du comité sont applaudis chaleureusement.

Les activités 1984 ont été sanctionnées en particulier par le cours d'élevage organisé par notre moniteur, M. J. Jacquemoud. Ce cours très intéressant est mainte-

nu cette année. La sortie familiale en septembre chez Aloïs Gay a été un succès. Elle a permis aux membres de se rencontrer dans une ambiance sympathique et fraternelle. Le comité propose de renouveler chaque année cette sortie et appelle les apiculteurs de la vallée du Trient pour l'organiser cette année.

Après un résumé sur l'assemblée générale de la SAR, la parole est donnée à M. R. Praz, qui commente la progression du varroa et recommande d'éviter l'importation des abeilles dans notre région. Des remèdes sont étudiés et des tests de dépistage sont effectués. Il reste optimiste et fait

confiance aux apiculteurs qui prennent le problème au sérieux. Camille Ritner poursuit par un brillant exposé sur les origines et propriétés du miel.

Dans les divers, M. Praz nous invite à Châtelard pour la sortie de cette année. Proposition accueillie avec enthousiasme.

L'assemblée est dissoute à 22 h. 30 par le président qui remercie les participants et souhaite à tous du soleil, la santé et une bonne récolte. Une soupe à l'oignon est servie, carburant idéal pour réchauffer les cœurs et tenir les conversations jusqu'à la fermeture.

A bientôt!

JJC

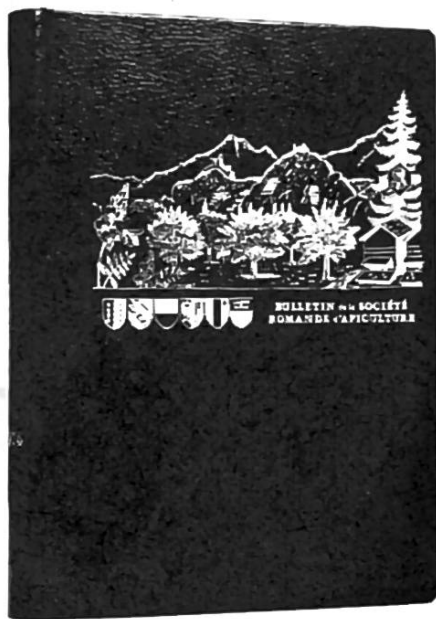
APICULTEURS

Toujours en stock:

Cadres de ruches DB, percés, montés nus ou **non montés**. Cadres de ruches, suisses Burki, percés montés nus ou **non montés**. Marchandise de 1^{er} choix, en sapin épicéa du Risoud.

Prix avantageux. Rabais de quantité. Fabrication spéciale de tous cadres sur mesure.

Ad. L. Berney, articles en bois, Crêt Meylan 25, Le Brassus, tél. (021) 854382.



Pour une couverture durable,
d'un bel effet,
de notre
« Journal Suisse d'Apiculture »,
adressez-vous
chez votre collègue-apiculteur

Jollien Raphaël

Papeterie - Reliure - Encadrements
1950 Sion

Rue Chanoine-Berchtold 1

Tél. (027) 22 25 07